



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Construction de la médiathèque et des archives municipales Avenants aux marchés de travaux

DEL-2013-101

Numéro de la délibération : 2013/101

Nomenclature ACTES : Commande publique, marchés publics

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 03/07/2013

Date de convocation du conseil : 27/06/2013

Date d'affichage de la convocation : 27/06/2013

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mme Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, M. Gérard DERRIEN, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Claude LE BARON, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mme Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : Mme Nelly BURLLOT par M. Henri LE DORZE, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS par Mme Martine PIERRE, M. Alain GAINCHE par M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Stéphanie GUÉGAN par M. Yvon PÉRESSE, M. Joël LE BOTLAN par Mme Annie PESSEL, Mme Laëtitia LE DOARÉ par Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Elisabeth PÉDRONO par Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET

Était absente : Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ

Construction de la médiathèque et des archives municipales

Avenants aux marchés de travaux

Rapport de Henri LE DORZE

Les conseils municipaux du 15 décembre 2010 et du 18 mai 2011 ont attribué les marchés de travaux. Des travaux complémentaires sont nécessaires pour terminer le bâtiment conformément aux attentes des différents intervenants.

Lot 2: Cardinal

Suite à la demande du bureau de contrôle, un premier devis a été présenté afin de réaliser un cheminement en béton et un escalier devant la sortie de secours de la grande salle de la médiathèque. Un deuxième devis a été présenté pour mettre en valeur les faces arrières des panneaux préfabriqués des épis, qui ont été coulés sur une matrice à effet bois. Le troisième devis a été présenté, suite à la décision de la ville de Pontivy de ne pas conserver les attentes pour le branchement à un futur réseau de chauffage centralisé, pour reboucher les réservations réalisées dans les maçonneries. Le quatrième devis permet de réaliser entièrement le soubassement anthracite autour du bâtiment, qui avait été représenté de façon incomplète sur les plans de structure. Enfin, le dernier devis a été présenté pour entériner l'agrandissement de la niche de l'armoire de climatisation du magasin par le lot 2 à la place du titulaire du lot 13.

Il est nécessaire de prendre un avenant de **28 575,98 € HT soit 34 176,87 € TTC**.

Le montant du marché passe donc de **1 806 165,29 € TTC à 1 840 342,17 € TTC**

Lot 3: Atelier David

Concernant les travaux de charpente, le bureau de contrôle a réclamé un flochage de protection au feu de la charpente métallique dans les locaux techniques. L'avenant s'élève à **1 443,75 € HT soit 1 726,73 € TTC**. Le montant du marché passe de **1 271 001,58 € TTC à 1 272 728,30 € TTC**.

Lot 4: Bellamy

Les descentes d'eaux pluviales étaient prévues dans le marché de deux entreprises, elles seront finalement réalisées par le lot 2, et sont donc déduites de la facture du lot 4. L'avenant est donc une moins value de **- 4 779,89 € HT soit - 5 716,75 € TTC**.

Le montant du marché passe de **178 013,35 € TTC à 172 296,60 € TTC**

Lot 6: Renouard

Concernant les travaux de métallerie et de serrurerie, certaines prestations ont été supprimées, un avenant en moins value de **-10 389 € HT soit -12 425,24 € TTC** doit être pris. Le montant du marché passe de **179 145,25 € TTC à 166 720,01 € TTC**.

Lot 7: Brochain

Deux devis ont été présentés, le premier dans un souci d'économie supprime ou modifie certaines prestations, le second permet la création de deux coffres pour le désenfumage

des locaux refuges. Cela aboutit à un avenant en moins-value de **-6 658,84 € HT soit -7 963,97 € TTC.**

Le montant du marché passe de **265 512 € TTC à 257 548,03 € TTC**

Lot 8: Gouedard

Un premier devis d'un montant de 2 413,33 € HT a été présenté pour remplacer les cloisons du local animation par des rideaux acoustiques plus souples. Un second devis de 1 672,10 € HT permet d'ajouter diverses petites prestations. L'avenant est de **4 085,43 € HT soit 4 886,17 € TTC.** Le montant passe donc de **98 845,14 € TTC à 103 731,32 € TTC.**

Lot 9: Le Dortz

Concernant les travaux de sols souples, il est nécessaire de prévoir un réagréage de la mezzanine pour la bonne tenue du revêtement. Ce qui implique un avenant de **7 967,80 € HT soit 9 529,49 € TTC.**

Le montant du marché passe de **29 372,55 € TTC à 38 902,04 € TTC.**

Lot 10: Le Roux

Certaines prestations ont été modifiées, un avenant en moins-value de **-2 051,05 € HT soit -2 453,06 € TTC** doit être pris.

Le marché passe de **101 247,38 € TTC soit 98 794,32 € TTC.**

Lot 11: Michel

Concernant les travaux de plafonds acoustiques, il est nécessaire de poser une bande de BA 6 dans le galet « heure du conte », d'appliquer un vernis pour éviter les salissures du revêtement et poser des grilles pour ventiler le plénum. L'avenant est donc de **3 655,52 € HT soit 4 372,00 € TTC.**

Le marché passe de **55 644,56 € TTC à 60 016,56 € TTC.**

Lot 12: Texier

Un devis de **1 814,06 € HT soit 2 169,62 € TTC** a été présenté pour ajouter trois lave-mains et deux ballons d'eau chaude. Cet avenant fait passer le montant du marché de **36 262,72 € TTC à 38 432,34 € TTC.**

Lot 13: CSA

Deux devis en moins-value ont été présentés pour supprimer deux radiateurs et abandonner les attentes pour le raccordement ultérieur à un réseau de chauffage centralisé. Suite à la demande du contrôleur technique, un troisième devis pour remplacer les ouvrants de désenfumage des deux locaux refuges par des trappes coupe-feu a été proposé. Il faut ajouter à cela la suppression d'une prestation au profit du lot 2. Un avenant en moins-value de **-6 007,12 € HT soit -7 184,52 € TTC** doit être pris.

Le marché passe de **423 388,78 € TTC à 416 204,27 € TTC.**

Lot 14: EA2I

Concernant les travaux d'électricité, il est rajouté l'éclairage du parking et certaines prestations d'éclairage intérieur non prévues au dossier. Un avenant de **31 549,00 € HT soit 37 732,60 € TTC,** doit être validé.

Le marché passe donc de **239 044,52 € TTC à 276 777,12 € TTC.**

Lot 16: Sacer

Deux devis en moins-value ont été présentés car des économies ont été faites pour la réalisation de murets et les raccordements aux réseaux. Deux devis en plus-value doivent être validés pour le passage de fourreaux pour les éclairages extérieurs et pour la modification des végétaux. Il est donc nécessaire de prendre un avenant de **1 099,60 € HT soit 1 315,12 € TTC**.

Le marché passe de **175 061,51 € TTC à 176 676,63 € TTC**.

Le montant total des avenants attribués est de 60 165,07 € TTC

Suite à l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 24 juin 2013,

Nous vous proposons :

- D'approuver les avenants à intervenir et d'autoriser le Maire à les signer,

La délibération est adoptée par 23 voix pour et 9 abstentions.

Ont voté pour : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Alain GAINCHE, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Claude LE BARON, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Laëtitia LE DOARÉ, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Christophe MARCHAND, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mme Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, Mme Annie PESSEL, Mme Françoise RAMEL

Se sont abstenus : M. Gérard DERRIEN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Paul JARNO, Mme Christine LE STRAT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Yvon PÉRESSE, Mme Martine PIERRE, Mme Nicole ROUILLARD.

Fait à Pontivy, le 4 juillet 2013

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**